



Au cœur de la forêt

Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera

Rolle, le 14.6.2019

Communiqué de presse sur la position de la Société forestière suisse concernant la révision partielle 2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP)

En tirant sur le loup, c'est aussi la forêt qui est touchée : l'objectif d'une loi moderne sur la chasse n'est pas atteint

Le Conseil des Etats a débattu mardi de la révision partielle 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP). Du point de vue de la forêt, il suit le Conseil national sur des points importants, notamment en supprimant également le lynx de la liste des espèces protégées régulables. Quant au loup, il pourra être régulé par la chasse sans le consentement de la Confédération et sans qu'il soit nécessaire de tenir compte de l'état de régénération de la forêt.

Comme le lynx, le loup a cependant un effet indirect positif sur le rajeunissement de la forêt, notamment par la prédation et la régulation du cerf. La Société forestière suisse l'a déjà souligné dans sa prise de position "Bienvenue au lynx et au loup".

La Société forestière suisse considère que cette possibilité de réguler le loup n'est pas une solution viable dans la perspective d'augmenter la résistance de nos forêts face aux défis du changement climatique à long terme. Afin de renforcer sa résilience, une forêt avec différentes espèces d'arbres est nécessaire. Pour y parvenir, il est essentiel que les arbres puissent se régénérer. Les chances de croissance des certaines essences comme le sapin et le chêne sont souvent réduites en raison d'une forte pression des ongulés. Il s'agit donc entre autres de réglementer ces populations, ou même de les réduire dans de nombreux endroits. Par conséquent, la gestion des grands prédateurs, telle que proposée dans la révision partielle, doit être reconsidérée. Notre prise de position du 7 juin 2019 adressée aux membres du Conseil des Etats se trouve [ici](#).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes.

- Maurus Frei, Chef du groupe de travail sur la Forêt et faune sauvage de la Société forestière suisse (079 409 78 55, maurus.frei@forstverein.ch)
- Jean Rosset, Président de la Société forestière suisse (079 770 68 92, jean.rosset@forstverein.ch)

Meilleures salutations

Comité de la Société forestière suisse

Lien sur les papiers de position [« Bienvenue au lynx et au loup »](#) et [« Nos forêts ont besoin de la chasse »](#)

Portrait du Groupe de travail Forêt et faune sauvage de la Société forestière suisse

Le Groupe de travail Forêt et la faune sauvage de la Société forestière suisse est composé d'environ 35 personnes qui s'occupent professionnellement des questions liées à la forêt et à la faune sauvage. L'origine des membres reflète une grande diversité de spécialistes: forestiers, ingénieurs forestiers et biologistes de la faune des services forestiers cantonaux et des administrations de la chasse, des écoles, de la recherche et de l'économie privée sont représentés. Plus d'informations disponibles sur www.forstverein.ch/fr